

# monaco-matin

samedi 26 août 2017

monacomatin.mc

**ACHETONS**  **VENDONS**

- DIAMANTS
- MONTRES
- BIJOUX de QUALITÉ
- BIJOUX SIGNÉS

**GAUCHERAND-J.L.**  
Joailliers  
ESTIMATION GRATUITE  
9, Bd. La Croisette - CANNES  
Tél. 04.93.39.71.50 - gaucherand.jl@cegetel.net

## FOOTBALL - AS MONACO

# Avec ou sans Mbappé demain contre l'OM? P 22



(Photo Christopher Roux)

## MENTON



### La baignade est toujours interdite P 7

## MONACO - EXPO

### « Cité interdite » : vers un record de fréquentation P 4

## MONACO

### La planète foot réunie en Principauté P 5

## CANNES

### Assassinat : la mère du défunt en détresse P 10

# Quel périple!



(Photo Arnault Cohen)

Après des mois d'enquête, un juriste monégasque a retrouvé en Australie les héritiers d'une dame décédée à Beausoleil. Ils se partageront 1,5 M€. P 2-3



Italie: 2,10 € - N° 25344  
UNE PUBLICATION  
DU GROUPE NICE-MATIN  
20653 - 0826 - 1,60 €

# UBALDI

.com

## ELECTRO

- ANTIBES Chemin St Claude
- MANDELIEU ZI les Tourrades
- MENTON Route de Sospel
- MONACO Quai Albert 1er
- NICE RN 202
- NICE 272 Av de la Californie

## MULTISTORE

- NICE St-Isidore 448 Bd du Mercantour - C.C Castelli

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Exemple, hors assurances facultatives : pour un achat de 1 200 € : [Après un apport de 120 €], vous réglez 11 mensualités de 98,18 €. Montant total du crédit 1 080 €. TAEG fixe 0%. Taux débiteur fixe : 0%. Coût du crédit : 0 €. Coût du crédit à la charge du vendeur. Montant total dû : 1 080 €. Durée maximum du crédit : 11 mois. Coût mensuel de l'assurance (s'ajoute à votre mensualité) : 1,84 € pour DIM, 2,05 € pour DIM+CHOM et Senior. Coût total de l'assurance : 20,20 € pour DIM, 22,57 € pour DIM+CHOM et SENIOR. TAEA : 3,79 % pour DIM, 4,23 % pour DIM+CHOM et pour SENIOR.\*\* / \*\*\* Hors Multimédia et Téléphone

### Financez votre lave linge en 12 fois sans frais!\*\*\*



## LAVE-LINGE beko

- Départ Différé
- Parois Anti-Vibrations
- Faible profondeur
- Classe énergétique A++

# 199€

dont 9 € d'éco-part

OU

16,59€ pendant 12 mois

Photo non contractuelle. Offre valable jusqu'au 30 septembre 2017 dans la limite des stocks disponibles.

\*\*\*Offre valable du 13 juin au 31 décembre 2017, à partir de 150 euros de crédit et sous réserve d'acceptation de votre dossier de crédit affecté par FRANFINANCE (719 807 406 RCS Nanterre - Intermédiaire en assurances - N°ORIAS 07 008 346). Assurances souscrites auprès de SOGECAP et SOGESSUR, entreprises régies par le Code des Assurances. FRANFINANCE, SOGECAP et SOGESSUR sont des filiales du Groupe SOCIETE GENERALE. Le vendeur est intermédiaire de crédit non exclusif de FRANFINANCE. Vous disposez du délai de rétractation de 14 jours à compter de la date signature du contrat de crédit. Conditions au 01/06/2017.

# La folle enquête d'un

En janvier dernier, une dame décède à la maison de retraite Fontdivina de **Beausoleil**. Un enquêteur du cabinet Frayre, à **Monaco**, a retrouvé ses héritiers... au fin fond de l'Australie !

Dans quelques semaines, cinq Australiens, vivant dans cet immense continent d'Océanie, vont se partager la coquette somme d'1,5 million d'euros. De l'argent tombé du ciel. Une surprise inattendue pour cette famille éparpillée, pour l'essentiel, dans la région de Perth, à l'extrême sud-ouest du pays. Ses 2 millions d'habitants en font la quatrième ville d'Australie. C'est ici qu'en 1829 sont arrivés les premiers colons britanniques.

Ce détail historique n'est pas anodin. Il est au cœur de l'enquête que vient de boucler Stéphane Pantanacce, du cabinet monégasque Frayre & associés. Ce juriste de formation exerce depuis vingt-cinq ans une profession aussi méconnue que passionnante: chercheur d'héritiers.

En quelques mois, au prix d'une enquête minutieuse et palpitante, qui l'a conduit à Paris, en Écosse et jusqu'au fin fond de l'Australie, Stéphane Pantanacce a retrouvé les cinq héritiers d'une dame décédée à Beausoleil le 9 janvier 2017.

## Direction Paris

Tout commence en janvier dernier. Le cabinet Frayre & associés est mandaté par un notaire de Beausoleil pour retrouver les héritiers de Leïla, décédée quelques jours plus tôt. L'héritage est conséquent : 3 millions d'euros. Stéphane Pantanacce ne sait pas grand-chose de la dame. Par l'acte de décès, il apprend son nom (que l'on nous demande de ne pas révéler), qu'elle est née en 1920 au Caire, en Égypte, et qu'elle



Stéphane Pantanacce a retrouvé cinq héritiers de la Beausoleilloise dans l'ouest australien.

(Photo A.C.)

a divorcé à Paris d'un homme au nom à consonance yougoslave. En revanche, aucune information sur ses parents. Une rapide enquête de voisinage dans la maison de retraite révèle que la défunte n'a pas d'enfants, qu'elle aurait vécu en Grande-Bretagne et à Monaco, avant de finir sa vie dans la maison de retraite Fontdivina.

« Sans descendance connue, explique Stéphane Pantanacce, pour trouver des héritiers, je dois donc chercher les ascendants et leurs descendants jusqu'au sixième degré. » C'est la règle en France. Pour faire simple, les

descendants, sur trois générations, des arrière-grands-parents d'une personne sont considérés comme héritiers. L'enquêteur doit donc en priorité trouver le nom des parents de Leïla.

Direction Paris, ville où elle s'est mariée, pour dénicher l'acte de mariage. Pas simple: il faut éplucher les actes sur une période assez longue, en gros de 1940 à 1960, et ce, dans les vingt arrondissements de la capitale. Bingo: en quatre jours à peine – « un coup de chance », sourit-il –, le juriste trouve l'acte de mariage. Il découvre que le père de Leïla est égyptien et sa mère écossaise. Si

héritiers il y a, et il paraît qu'il y en a quasiment tous, ils seront peut-être dans ces deux pays. L'Égypte. « Ce pays est très compliqué. On n'a pas accès aux actes d'état civil. Il était inutile d'y aller. Mais il me fallait savoir si des héritiers pouvaient se trouver là-bas. J'ai fait jouer mon réseau d'informateurs dans le pays. » Pas de descendance en Égypte.

## La maman en Écosse

Direction l'Écosse. Par chance, à nouveau, le nom de la maman de Leïla est à consonance arabe. Les

recherches en Écosse seront plus simples que si elle s'était appelée Smith, Gordon ou McDouglas. Commence alors un long travail pour reconstituer l'arbre généalogique de la famille. Une tâche laborieuse menée tout seul pendant plus de deux mois en Écosse, qui consiste à éplucher les archives des états civils, et qui le conduit à Aberdeen, la troisième ville du pays.

« La mère de Leïla avait un nom rare. Je découvre assez vite qu'elle était fille naturelle, de père inconnu, donc. Je suis ainsi allé jusqu'à l'arrière-grand-père de la maman. » En 1829! Tout l'enjeu étant alors

de redescendre dans les générations, jusqu'au sixième degré.

« Je suis remonté jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, relate fièrement l'enquêteur. C'est extrêmement compliqué car ces recherches sont semées de pièges. Il faut vérifier chaque information, chaque nom, recouper les sources. On fait un boulot à la fois de flic et de journaliste. » Et de généalogiste puisque l'enjeu est de reconstituer un arbre généalogique.

## Cinq héritiers identifiés en Australie

Stéphane Pantanacce identifie particulièrement trois grands oncles et tantes de Leïla – frère et sœurs de sa grand-mère maternelle. Leur descendance est éteinte dans deux cas, c'est-à-dire qu'elle dépasse la règle du sixième degré. Il reste donc une dernière piste, celle d'une grand-tante, prénommée Flora.

L'aventure ne fait que commencer. Car l'enquêteur découvre que cette Flora, en 1913, a quitté l'Écosse à bord d'un bateau, en direction de l'Australie. Sur la liste des passagers qu'il retrouve, Stéphane Pantanacce découvre qu'elle est partie avec son mari, John, et leurs quatre enfants.

« Cette famille a débarqué à Perth comme beaucoup de colons britanniques, au milieu de rien à l'époque. » Une ville connue pour accueillir, à partir de 1850, des bagnards, à la demande des fermiers qui recherchaient des travailleurs non marchés pour les exploitations agricoles et la construction de bâtiments. John et Flora seront fermiers. « Je décide de partir à Perth,



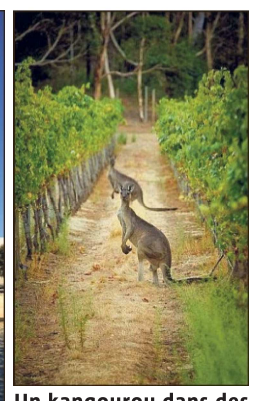
La chambre de Pamela, dans la maison de retraite de Perth. (DR)



Une ancienne photo de Pamela prise avec ses sœurs. (DR)



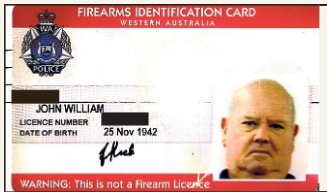
La ville sur l'eau de Mandurah, à 70 km environ au sud de Perth, où est domicilié un héritier. (DR)



Un kangourou dans des vignes, lors de la visite d'un héritier. (DR)

# chercheur d'héritiers

## L'aventure dans l'aventure



**Le permis de port d'armes de John, le récalcitrant héritier.** (DR)

L'un des cinq héritiers australiens, John, a donné au fil à retordre à l'enquêteur monégasque. Et pas qu'un peu. Stéphane Pantanacce raconte : « Je vais chez lui, à 200 kilomètres au sud de Perth. Il écoute mon histoire, signe sans rechigner les documents et m'assure qu'il les fera

authentifier par un juge de paix. C'est la règle en Australie. Je reviens le jour convenu et, là, il refuse de m'ouvrir. Il me dit qu'il attend que sa fille arrive. Il a la tête des mauvais jours. Finalement, il me laisse entrer. L'atmosphère est pesante. Soudain, j'entends des sirènes. Des policiers débarquent, armés jusqu'aux dents. Comme dans un film. Ils me demandent mes papiers, des explications. Ils voulaient savoir comment je pouvais être au courant de toutes ces histoires de famille. Je passe une heure à leur expliquer ma démarche, à prouver ma bonne foi et mes bonnes intentions. Il aura fallu que je rentre à Monaco, que le notaire lui envoie les documents pour qu'il accepte enfin de les signer. »



**Leïla, 96 ans, est décédée le 9 janvier 2017 dans cette maison de retraite de Beausoleil, sans héritiers connus.** (Photo Michael Alesi)

cette région perdue de l'Australie, grande comme cinq fois la France et ne comptant que deux millions d'habitants. »

### « Pas d'erreur possible »

Par internet, il localise des membres de la famille. « Je tombe sur deux avis de décès, des Australiens du cinquième degré. S'ils ont des enfants, j'ai des héritiers. » Il y en aura six, dont un décédé. Cinq héritiers potentiels sont donc identifiés.

Une autre étape de l'aventure commence. Stéphane Pantanacce doit prendre contact avec eux, aller les rencontrer, leur expliquer qu'ils sont les bénéficiaires de l'héritage d'une dame qui est décédée à 20000 kilomètres de là, à Beausoleil. Et les convaincre de signer des documents qui permettront de déclencher la succession –

et de garantir la commission du cabinet Frayre & associés (lire par ailleurs).

Premier coup de fil. « Je tombe sur une famille de paysans australiens, au fin fond d'une campagne. Ils ne sont pas concernés par l'héritage mais me parlent d'une vague tante à Perth. Une certaine Pamela, qui vit dans une maison de retraite. »

Il part à sa rencontre, apprend qu'elle a une sœur – « Chouette, une autre héritière ! ». Stéphane Pantanacce raconte à Pamela son histoire familiale. Et soudain, il sait qu'il ne s'est pas trompé : « Elle se souvient que sa mère lui a parlé d'une parente qui vivait en Égypte. C'est un vague souvenir mais, pour moi, la preuve qu'il n'y a pas d'erreur possible. »

Mais Pamela se méfie. Sur-tout que sa sœur lui a bien dit de ne signer aucun papier. L'enquêteur part alors à

la rencontre de cette sœur, une certaine Merle. Un dimanche de Pâques. Il réexplique toute l'histoire de la famille, la parente de Beausoleil, l'héritage. Tente de la convaincre de signer les documents.

### Héritiers méfiants

« C'est le plus délicat, explique l'enquêteur. Je dois leur faire signer le contrat de révélation de succession, afin que le cabinet perçoive ses honoraires, et une procuration permettant au notaire de régler la succession. Ces dames ne comprennent pas tout et je dois les convaincre qu'elles toucheront de l'argent si elles signent, sans leur donner le montant car je ne le connais pas précisément. » Pamela et Merle, nées en 1929 et 1936, hésitent, intriguées et méfiantes. Mais elles signeront.

Stéphane Pantanacce obtiendra également les signatures des trois autres héritiers : Joan, une troisième sœur, qui vit à Melbourne ; Kaye, une cousine adoptée, installée à Wandil, près de Perth ; et John, un autre cousin. La rencontre avec cet homme qui vit dans une zone reculée, à 200 kilomètres au sud de Perth sera épique (lire ci-dessus).

Au final, après deux semaines passées en Australie et au terme d'une « passionnante enquête », le chercheur d'héritiers monégasque est rentré en Principauté. Non sans peine, il a fait cinq heureux. Cinq Australiens qui recevront, d'ici la fin de l'année, un héritage d'environ 300000 euros chacun.

Récit :  
**Arnault COHEN**  
acohen@monacomatin.mc

## Chiffres clés

- **150** : le nombre de dossiers ouverts chaque année au cabinet Frayre & associés.
- **99 %** : le taux de réussite des enquêtes. « Il est rarissime de ne pas trouver d'héritier », assure Christophe Frayre, le boss.
- **1/3** : c'est la part moyenne de l'héritage qui revient au cabinet ayant retrouvé les héritiers. Mais attention, c'est un tiers de la somme nette, déduction faite des droits et taxes à verser lors d'une succession.
- **7** : le nombre de personnes qui travaillent dans ce cabinet monégasque de recherche d'héritiers. Parmi eux, quatre enquêteurs, dont Stéphane Pantanacce, directeur de l'international.
- **1,5 M€** : le chiffre d'affaires du cabinet Frayre l'an dernier. « On le double chaque année depuis l'ouverture du cabinet à Monaco en avril 2014 », sourit Christophe Frayre. Remarque, on est partis de zéro... »
- **100 M€** : le marché potentiel pour ces chercheurs d'héritiers dans des pays comme la France et l'Italie. « Dans ces deux pays, détaille Christophe Frayre, il y a environ 500000 décès par an. On sait que 3 à 4 % n'ont pas d'héritiers connus. Et en moyenne, un héritage tourne autour de 300000 €. »

**Sotheby's** EST. 1744

Collectors gather here.

Les bijoux d'exception méritent l'expertise d'une grande maison. Confiez-les aux spécialistes de Sotheby's.

Vente Magnificent Jewels and Noble Jewels à Genève le 15 novembre 2017.

Journées d'expertise le 6, 7 et 8 septembre à Monaco.

Pour toute estimation confidentielle et gracieuse à Monaco et sur la Côte d'Azur, veuillez contacter :

DOUGLAS.WALKER@SOTHEBYS.COM +377 93 93 88 80 SOTHEBYS.COM/JEWELS



Broche rubis et diamants  
Van Cleef & Arpels  
Estimation 82 000 – 122 000 CHF  
Vendue 187 500 CHF  
Sotheby's Genève, 16 mai 2017

TÉLÉCHARGEZ L'APP SOTHEBY'S  
SUIVEZ NOUS @SOTHEBYS

